

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Orientation :

1. Intitulé de module Pratique professionnelle 2020-2021

A-C - 51501**Type de formation :**
 Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :
Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5**Langue principale d'enseignement :**

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Validation des compétences en lien avec la pratique professionnelle :

Sur la base des acquis des semestres précédents, l'étudiant-e doit être capable :

- ✓ de porter un regard sur sa pratique professionnelle depuis l'entrée à la HEG,
- ✓ d'analyser la dynamique entre l'acquisition de compétences durant le cursus académique et la pratique professionnelle,
- ✓ de projeter un avenir professionnel à l'issue des études HES.

5. Contenu et formes d'enseignement

- Travail individuel réalisé de manière autonome.
- Encadrement individuel si nécessaire par un membre du corps enseignant et/ou du corps intermédiaire.

Contenu du module :

- L'organisation du module est présentée par un membre du corps enseignant.
- L'étudiant-e propose un plan de travail et l'axe d'analyse du travail sur une page maximum au début du travail.

Modalités :

Le rapport final (entre 10-15 pages) contiendra notamment :

- Mise en contexte (situation actuelle : entreprise, HEG).
- Regard sur son parcours professionnel et son évolution.
- Projections professionnelles.
- Analyse de la dynamique entre le cursus académique et le parcours professionnel.

Ce travail ne peut être apparenté à un travail de bachelor.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Réalisation d'un projet pratique

- ✓ Réalisation d'un travail individuel sous la forme d'un rapport écrit de 15 pages maximum et d'une présentation orale.
- ✓ Évaluation du travail écrit par un membre du corps enseignant et soutenance orale du travail.

Règles de validation du module :

N = note du projet pratique, dont l'évaluation sera précisée au travers de la défense

N, arrondi au $\frac{1}{10}$

Promotion :

Voir : Règlement de promotion formation Bachelor

7. Modalités de remédiation

Remédiation possible

- Obtention de la qualification Fx : remédiation sous forme d'un complément écrit du dossier.
- Obtention de la qualification F : répétition du module.

Un module répété ne peut pas être remédié.

8. Bibliographie